

**APPEL À CONTRIBUTIONS : ARTICLES DE BULLETIN POUR COMMÉMORER LES 20 ANS DU
PROTOCOLE À LA CHARTE AFRICAINE DES DROITS DE LA FEMME EN AFRIQUE**

- Titre du projet :** Célébration des 20 ans du Protocole à la Charte africaine des droits de la femme en Afrique (Protocole de Maputo)
- Organisation :** La Commission Africaine des Droits de l'homme et des peuples (Bureau du Rapporteur Spécial sur les droits de la femme en Afrique)
- Type de demande :** Appel à articles pour le bulletin d'information
- Date de clôture :** 8 septembre 2023

Informations Générales

Le 11 juillet 2023, le Protocole de Maputo fêtera les 20 ans de son adoption. Le Protocole de Maputo est le premier instrument régional contraignant en matière de droits de l'homme qui se concentre exclusivement sur la Protection des Droits des Femmes et des Filles sur le continent Africain. Le protocole prévoit des droits novateurs et progressistes qui visent à répondre aux défis auxquels les femmes et les filles africaines sont confrontées.

L'un des principaux mandats du Rapporteur Spécial sur les Droits de la Femme en Afrique (SRRWA) de la Commission Africaine des Droits de l'homme et des peuples (la Commission) est de promouvoir la ratification, la domestication, la mise en œuvre et l'établissement de rapports sur le protocole de Maputo. À ce titre, le SRRWA célèbre les 20 ans de l'adoption du traité par le biais d'un bulletin d'information présentant à la fois les réalisations accomplies et les obstacles rencontrés depuis sa création. Par conséquent, cet appel à articles est destiné à contribuer au bulletin dans le cadre des célébrations des 20 ans du protocole de Maputo. L'appel est ouvert à toutes les parties et personnes intéressées.

Thèmes proposés pour les articles :

La lettre d'information sollicite des articles sur les thèmes suivants :

- L'histoire du Protocole de Maputo, sa signification, son innovation et sa contribution progressive aux droits des femmes en Afrique ;
- Les institutions clés pour la mise en œuvre du protocole de Maputo (SRRWA, Direction du genre de l'UA, etc.) et le travail qu'elles ont accompli jusqu'à présent ;
- Des comptes rendus des activités commémoratives que les organisations (et les gouvernements, le cas échéant) ont menées jusqu'à présent pour commémorer le



ACHPR

African Commission on
Human and Peoples' Rights

Human Rights our
Collective Responsibility

20e anniversaire de Maputo (y compris les activités de juillet à Nairobi, Kigali et ailleurs) ;

- Les points forts de ce que le protocole de Maputo a réalisé jusqu'à présent, et les lacunes identifiées - les informations anecdotiques sont encouragées - les histoires d'intérêt humain sont les bienvenues ; et
- Des poèmes, des nouvelles ou des œuvres d'art visuel commémorant les 20 ans de Maputo

Lignes directrices pour la soumission d'articles

- (a) Les articles doivent être rédigés dans un format léger, pas trop technique ni académique ;
- (b) L'utilisation d'images est encouragée (en particulier pour les activités commémoratives) ;
- (c) Les articles ne doivent pas dépasser 800 mots ;
- (d) Les articles doivent clairement indiquer le nom de l'auteur (ou de l'organisation si elle est soumise en tant qu'organisation), son affiliation et ses coordonnées. Le logo de l'organisation peut être ajouté, mais son utilisation dépendra de la mise en page finale du bulletin
- (e) Les articles peuvent être soumis dans l'une des cinq langues de l'Union africaine (anglais, français, portugais, arabe) ;
- (f) Le travail doit être soumis en police Book Antiqua, (texte 11 points, notes de bas de page 9 points), simple interligne.

Calendrier

La date limite de soumission des articles est fixée à **17 heures GMT, le 8 septembre 2023**. Les articles acceptés seront notifiés au plus tard le 15 septembre 2023.

Les articles doivent être envoyés aux adresses suivantes (toutes copiées) :

- i. Mbenguel@africa-union.org,
- ii. meronshetu34@gmail.com,
- iii. susan.mutambasere@up.ac.za

Pour toute demande de renseignements ou d'informations complémentaires, veuillez contacter Mbenguel@africa-union.org ou susan.mutambasere@up.ac.za